

Le conseil d'administration de la Cnaf donne mandat à son président pour obtenir de l'Etat les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Rsa.

Les administrateurs de la Cnaf ont aujourd'hui, au cours de la séance du conseil d'administration, donné mandat à Jean-Louis Deroussen, président du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) pour obtenir de l'Etat les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Revenu de solidarité active (Rsa).

Le conseil a exprimé avec force le vœu que cette négociation aboutisse rapidement, afin que les Caf puissent accomplir leurs missions.

Un des enjeux est notamment l'embauche et la formation de personnel pour mettre en œuvre efficacement le Rsa dans les délais prévus.



Contact presse
Guillaume Peyroles

Tél. : 01 45 65 54 05

Fax : 01 45 65 53 65

[guillaume.peyroles](mailto:guillaume.peyroles@cnaf.cnafmail.fr)

@cnaf.cnafmail.fr